



La conjecture de Pichon

Marc Plénat, Stéphanie Lignon, Nicole Serna, Ludovic Tanguy

► To cite this version:

Marc Plénat, Stéphanie Lignon, Nicole Serna, Ludovic Tanguy. La conjecture de Pichon. Corpus, Bases, Corpus, Langage - UMR 6039, 2002, 1, <<https://corpus.revues.org/>>. <halshs-01322254>

HAL Id: halshs-01322254

<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01322254>

Submitted on 26 May 2016

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

LA CONJECTURE DE PICHON*

Marc Plénat, Stéphanie Lignon, Nicole Serna, Ludovic Tanguy
ERSS, UMR 5610, CNRS & Université de Toulouse II

1 Introduction

Dans un article consacré à l'"attache d'un suffixe à un complexe", E. Pichon commente ainsi l'exemple *silvio-pelliqueste* :

« SILVIO PELLICO.

Ce travail quasiment *silvio-pelliqueste*.

(Verlaine, *Mes hôpitaux* ; t. IV, p. 348)

Je suppose que c'est par répugnance pour la suite phonétique **-quesque* que le sentiment linguistique de Verlaine lui a fourni ici, au lieu du suffixe *-esque* attendu, le suffixe *-este* d'*agreste* et de *céleste*, par ailleurs bien dépourvu de vitalité à son époque. »

Pichon (1940), p. 33, repris dans Pichon (1942), p. 65.

Il ne s'agira pas ici d'évaluer la conjecture elle-même (qui porte sur un événement et qui serait donc passible d'une enquête historique), mais la plausibilité de l'explication que propose Pichon. Celui-ci avait assurément d'excellentes raisons d'avancer son hypothèse. Grâce notamment aux travaux de Grammont (1895, 1971 [1933]), il était bien connu à son époque que la cooccurrence de deux consonnes identiques dans la même lexie est une configuration qui répugne aux langues, en particulier aux langues romanes, et que celles-ci tendent soit à réparer ces dysphonies en altérant ou en supprimant l'un des deux phonèmes (dissimilation proprement dite), soit à les prévenir en bloquant les évolutions phonétiques ou les procédés morphologiques qui risqueraient de les faire apparaître (dissimilation préventive). Grammont (1971 [1933] : 330) signale notamment qu'il arrive parfois qu'un suffixe se substitue à un autre dans ce type de circonstance (cas de *-ālis* et *-āris* en latin, par exemple). Nous ignorons si Pichon admettait les vues de Grammont sur la dissimilation, mais son explication de *silvio-pelliqueste* fait clairement de cette forme un cas de dissimilation préventive par substitution de suffixe.

La doctrine de Grammont paraît étonnamment moderne (ou bien peut-être est-ce que la phonologie contemporaine emprunte plus qu'elle ne veut l'admettre à la tradition, ou la retrouve). L'idée qu'il existe dans les langues un principe dissimilatif — connu dans la littérature contemporaine sous le nom de Principe du Contour Obligatoire (PCO) — est de nouveau communément admise depuis notamment les travaux de Leben (1973), de Goldsmith (1976) et de McCarthy (1986). On reconnaît à ce principe la double vertu de déclencher certains processus et de prévenir le déclenchement de certains autres (McCarthy *ibid.*, Yip 1988). Enfin, la diversité de ses manifestations supposées en fait un candidat naturel au rang de contrainte universelle dans la Théorie de l'Optimalité (McCarthy & Prince 1995, Myers 1997, Ito & Mester 1998).

Le problème n'est donc pas tant d'éprouver la solidité du schéma explicatif sur laquelle se fonde (vraisemblablement) la conjecture de Pichon que de déterminer si ce schéma s'applique effectivement au cas de *silvio-pelliqueste*. Bien qu'il fût de la dissimilation une loi phonétique (ou, plutôt, un principe regroupant un ensemble de telles lois), Grammont reconnaissait que cette loi ne

* Une première version du présent article a fait l'objet d'un exposé lors de la journée d'étude « Le statut des contraintes phonologique » (Paris, ILPGA, 12 mars 2001, resp. N. Clements) organisée dans le cadre du GDR de Phonologie.

s'appliquait pas toujours et partout. De même, la Théorie de l'Optimalité admet qu'un principe universel peut rester sans effet dans une langue ou dans un contexte donnés à partir du moment où son rang dans la hiérarchie des contraintes adoptée par cette langue ne lui permet pas de l'emporter sur des principes aux effets opposés. Il n'est pas évident *a priori* qu'en français l'adjonction du suffixe *-esque* à une base se terminant par un /k/ crée une tension dissimilative suffisante pour engendrer des manifestations tangibles. Dans des contextes similaires deux /k/ se sont parfaitement maintenus dans *casque* et dans *kiosque*. D'autre part, comme le reconnaît implicitement Pichon, il paraît étrange que la finale *-este*, qui n'est pas un suffixe ou, à tout le moins, pas un suffixe disponible en français, puisse venir pallier une défaillance de *-esque*. Pour conférer une meilleure plausibilité à la conjecture de Pichon, il faut donc a) montrer qu'à la fin des adjectifs en *-esque* au moins, des tensions dissimilatives s'exercent, qui bannissent ou tendent à bannir la cooccurrence de deux /k/ dans la même syllabe, et b) qu'en présence d'une base se terminant par /k/ *-este* peut se substituer à *-esque*.

L'idée générale qui sous-tend le présent article, c'est qu'une telle démonstration n'est possible que si l'on dépouille une quantité considérable de données et donc que si l'on se donne les moyens de tels dépouillements. Pour le montrer, nous examinerons d'abord rapidement ce qu'ont dit nos prédécesseurs de l'adjonction de *-esque* à une base en vélaire. On verra que la nature de leurs conclusions, très prudentes sur l'idée que cette adjonction puisse entraîner des dissimilations, est étroitement liée à la faible quantité de données dont ils disposaient. Dans une seconde partie, nous montrerons qu'à partir du moment où l'on a accès à une grande quantité de données numérisées et où l'on a les moyens d'explorer celles-ci, il est effectivement possible d'établir que l'adjonction de *-esque* à une base en vélaire entraîne toute une gamme d'effets explicables en termes de dissimilation. La troisième partie sera consacrée à celui de ces effets qui nous intéresse directement ici : la substitution de *-este* à *-esque* dans des contextes vélaire. On verra que le phénomène est, sinon fréquent, du moins assez bien attesté.

Selon nous, la présente étude a valeur d'exemple. Les avancées technologiques récentes ont comme un effet de loupe. Elles permettent de décrire avec un assez haut degré de finesse des phénomènes que l'intuition, trop souvent peu assurée, permettait seulement de soupçonner. L'un des enjeux des années qui viennent sera, en linguistique comme ailleurs, de maîtriser l'afflux des données.

2 Traitements antérieurs

A notre connaissance, hormis Pichon (dont la discussion de *silvio-pelliqueste* est reprise çà et là, cf. Malkiel (1972 : 377) et la citation de Björkman *infra*), aucun de nos prédécesseurs n'a jamais signalé le moindre phénomène de sandhi interne imputable à une dissimilation entre vélaire dans la suffixation en *-esque*. La raison en est simple : les cas d'adjonction de ce suffixe à une base en vélaire étaient absents, ou quasiment, absents des données disponibles. C'est cette absence, et plus généralement l'inégale fréquence des différentes consonnes devant *-esque* qui retient l'attention des spécialistes, mais les conclusions que ceux-ci tirent de cette inégalité sont pour le moins incertaines.

2.1 Zwanenburg (1975)

Le premier parmi les contemporains à esquisser un traitement morphophonologique de la suffixation par *-esque* en français contemporain est Zwanenburg (1975). Sa description s'appuie sur une liste de 90 dérivés, tirés principalement d'études antérieures (Nyrop 1908, Giraud 1957, 1962, Marouzeau 1958, Martinon 1962, Dubois 1962, 1969) et de dictionnaires (*DFC* 1966, *Robert* 1953-1970). C'était sans doute là l'ensemble de la documentation directement disponible à l'époque (hormis la remarque de Pichon). Un linguiste qui s'intéresserait à la question de nos jours et qui se contenterait d'explorer les dictionnaires ne disposerait pas de données plus nombreuses : nous avons relevé moins de 80 entrées d'adjectifs en *-esque* dans le *TLF*, et guère davantage (85) dans le *Robert électronique*.

Pas une des formes listées par Zwanenburg n'est construite sur une base en vélaire. Le seul dérivé de ce type mentionné au cours de l'article est, sauf omission, *turquesque*, un emprunt à l'italien maintenant obsolète. L'auteur ne disposait donc d'aucun indice formel qui plaîdât en faveur de la possibilité d'une dissimilation.

Zwanenburg, cependant, s'interroge sur cette absence des vélaires, et plus généralement, sur l'inégale fréquence des différentes consonnes devant *-esque*. Son sentiment est que cette répartition est accidentelle :

« Dans l'appendice 4 nous avons classé les sons finals des bases se combinant avec *-esque*. Il en résulte que dans notre corpus il y a une nette préférence pour les liquides *n*, *l*, et *r*, qu'il n'y a qu'une bilabiale (dans *prudhommesque*) et que les labiodentales de même que les vélaires manquent. Nous pensons cependant que ce sont là des lacunes accidentelles et qu'il n'y a pas lieu de restreindre la dérivation en *-esque* à des bases se terminant en certaines classes de consonnes dans la grammaire. »

Zwanenburg (1975), p. 225.

Cette conclusion est sévèrement condamnée quelques années plus tard par Walsh :

« Zwanenburg pays heightened attention to the root-final segments of all his derivatives in *-esque* finding "une nette préférence" for *n*, *r*, and *l*. But since preferences, powerful as they may be, cannot be reduced to exceptionless formulas, he is forced to conclude that the absolute non-occurrence of certain root-final consonants before *-esque* is an accidental gap. As a result, his derivational rule contains no information in the favored phonological shape of bases. Zwanenburg can only infer that ANY noun may have a derivative in *-esque*. Presumably, for him such unlikely forms as **ionesquesque* 'présentant le caractère spécifique d'Ionesco', or **becquesque* 'présentant le caractère spécifique de Becque' would be perfectly acceptable. Pushing the point one step farther, one could even form adjectives such as **arabesquesque* 'présentant le caractère spécifique de l'arabesque' and **asterixesque* 'présentant le caractère spécifique d'Astérix' (a French comic-strip character). In fairness to Zwanenburg, one has the feeling that he would deem such outlandish forms highly improbable, if not entirely impossible. Unfortunately, the framework within which he has chosen to work, due to its quasi-mathematical sterility, simply cannot accommodate the facet of language he has opted to study. »

Walsh (1980), p. 494.

D'un certain point de vue, Walsh, qui était très hostile à la grammaire générative, fait là un mauvais procès à Zwanenburg. Rien dans le cadre formel utilisé par celui-ci n'interdisait d'exclure les bases en vélaires ou se terminant par tel ou tel autre type de consonnes de l'ensemble des bases admissibles devant *-esque* (quitte même à admettre des exceptions). Il est vrai qu'il eût été difficile à Zwanenburg de rendre compte d'une hypothétique échelle de préférences. Mais l'existence d'une telle échelle n'était nullement établie. Walsh lui-même ne considère que les deux extrémités de cette échelle : d'un côté les bases s'achevant par des sonantes dentales, que l'on trouve très fréquemment devant *-esque*, de l'autre, des formes dont la dernière rime comporte deux ou trois phonèmes qui figurent aussi dans le suffixe (*becquesque*, *astérixesque*, *ionesquesque*, *arabesquesque*), dont il ne s'aventure même pas à affirmer qu'elles soient franchement impossibles. D'autre part, le corpus de Zwanenburg comportait deux formes bâties sur des bases en sifflante (*farcesque* et *louis-quatorzesque*). Il était donc pour le moins difficile d'établir une corrélation entre le degré de ressemblance des phonèmes figurant à la fin d'un dérivé potentiel et la probabilité qu'a celui-ci d'être attesté. Les données, trop réduites en nombre, ne permettaient pas de trancher la question soulevée par Zwanenburg.

2.2 Björkman (1984)

Publiée une dizaine d'années après l'article de Zwanenburg, la monographie de Björkman (1984) s'appuie (pour ce qui est du français) sur une liste de 371 formes en *-esque*. L'auteur a étendu la liste donnée par Zwanenburg en y ajoutant des dérivés repérés dans des dictionnaires comme celui de Huguet pour la langue du XVI^e siècle et dans des lectures personnelles. Il a aussi, et surtout peut-être, bénéficié des fichiers de l'ILF. Sa documentation est de l'ordre de celle que pourrait utiliser un linguiste qui interrogerait *Frantext*, où nous avons relevé un peu moins de 250 dérivés en *-esque*.

Malgré ce quadruplement des données, la récolte des dérivés en *-esque* construits sur une base se terminant par une vélaire reste très maigre. Plus de la moitié d'entre eux (*grequesque*, *greguesque*,

turquesque, *braguesques*) sont des formes anciennes tombées en désuétude. A ces quatre formes, s'ajoutent seulement *truquesque*, qui a tout l'air d'une altération de *turquesque*, *pétrarquesque*, qui est senti comme un italianisme (cf. la graphie *pétrarchesque*), et *magiquesque*, construit sur l'adjectif *magique*¹. C'est peu, et comme les bases sur lesquelles sont bâties ces formes ne subissent pas d'altération, Björkman n'avait à sa disposition, en dehors de *silvio-pelliqueste*, aucun indice tangible de dissimilation dans ses données. C'est peut-être donc la connaissance qu'il avait de la conjecture de Pichon qui amena cet auteur à prendre le contre-pied de Zwanenburg.

Björkman, en effet, confirme en la nuanciant la remarque de Zwanenburg sur le peu de succès de *-esque* après les radicaux en /k/ (et en /s/), mais, contrairement à son prédécesseur, il attribue explicitement cette faible productivité à de possibles tensions dissimilatives, sans s'avancer outre mesure :

« Des 371 cas français, 283, ou 76% se terminent en *-nesque*, *-resque*, *-lesque* ou *-tesque*. L'appendice 4 de l'article de Zwanenburg montre la même distribution, sur un corpus plus réduit (68 cas sur 90). L'ordre de préférence intérieur entre les quatre consonnes, *n*, *r*, *l*, et *t* est aussi le même. L'importance de *n* comme élément intermédiaire est cependant beaucoup plus prononcé dans notre corpus (35% ; Zwanenburg, 26%).

Par contre, les phonèmes consonantiques /s/ et /k/ sont évités comme enchaîneurs, peut-être parce qu'ils figurent déjà dans le suffixe même. Avec /k/, il y a *magiquesque* et *pétrarquesque*, tandis qu'on peut constater que même Verlaine, parmi tant de dérivés en *-esque* hardiment lancés, préféra une forme comme *silviopelliqueste*. »

Björkman (1984), pp. 93-94

Les travaux de Zwanenburg et de Björkman témoignent d'un effort documentaire tout à fait remarquable. A l'époque où ils ont été écrits, il n'était guère possible de réunir davantage de données sur la suffixation en *-esque*. Mais rien dans ces données (sinon *silvio-pelliqueste*) n'indiquait que la cooccurrence de deux occlusives vélaires à la fin d'un dérivé pût entraîner un quelconque phénomène de dissimilation. Le fait qui se dégage le plus nettement, c'est l'inégale fréquence des différentes consonnes devant le suffixe et la particulière rareté des consonnes /s/ et /k/, qui entrent dans la composition de celui-ci. Cette rareté suggère aux deux auteurs des conclusions opposées quant à leur contenu mais également prudentes pour ce qui est de leur formulation. La raison de cette prudence réside peut-être en ce que les chiffres dont ils disposaient étaient peu révélateurs en eux-mêmes : tant qu'on n'a pas une idée au moins approximative du nombre des lexies se terminant par un phonème donné qui se prêteraient d'un point de vue sémantique à une suffixation en *-esque*, il est difficile d'interpréter l'abondance ou la rareté de ce phonème devant le suffixe. L'intuition linguistique suggère bien que les dérivés en /-sɛsk/ ou en /-kɛsk/ font difficulté. Mais de telles formes apparaissent et Walsh est obligé de recourir à des exemples extrêmes pour illustrer leur caractère cacophonique. Autrement dit, la conjecture de Pichon, à laquelle Björkman fait allusion, ne pouvait rester qu'à l'état de conjecture.

3 La dissimilation entre vélaires dans les dérivés en *-esque*

Notre étude de la suffixation en *-esque* s'appuie sur des données beaucoup plus nombreuses que celles qui fondaient les travaux antérieurs. Aux formes réunies par nos prédécesseurs, notamment par Björkman, sont venues s'ajouter celles que l'on a pu relever dans environ 175 romans de San-Antonio et au gré de lectures diverses ; celles de la base de données textuelles *Frantext* et de la base de données lexicales *Bornéo* ; celles que l'on a trouvées dans les CDROM du *Monde*, du *Monde diplomatique*, du *Soir*, de *l'Express*, de *Libération* et du *Point* ; et, plus récemment, celles que l'on a pu butiner sur la Toile. Nous avons ainsi repéré 1950 dérivés en *-esque*, dont la base a pu être déterminée avec un assez grand degré de sûreté dans la plupart des cas. Dernièrement, enfin, nous avons mis au point un script qui nous permet d'aller chercher automatiquement des dérivés sur la Toile.

¹ Noter que l'on ne trouve pas plus de renseignement dans *Frantext*, qui ne contient ni *grequesque* ni *greguesque*, et qui ne permet d'ajouter que la forme, obsolète elle aussi, *tunequesque* à la liste de Björkman.

L'examen de ces données permet d'avancer trois types d'arguments en faveur de l'idée que l'adjonction du suffixe *-esque* à une base dont la dernière rime comporte un ou plusieurs phonèmes identiques ou similaires à ceux du suffixe, et notamment une occlusive vélaire, est de nature à engendrer une tension dissimilative. Le premier d'entre eux repose sur la constatation que, dans certaines circonstances que l'on connaît maintenant avec assez de précision, l'adjonction de *-esque* a pour conséquence la chute de la vélaire finale de la base (et de la voyelle qui précède, dont le maintien provoquerait l'apparition d'un hiatus). Pour prendre un exemple, *Moby Dick* donne *mobydesque* et non *mobydickesque* ou *mobydiesque*. Le second argument repose sur le fait que la présence d'une occlusive vélaire comme attaque de la dernière rime de la base a pour effet, dans certaines conditions que l'on commence à pouvoir déterminer, de prévenir la chute d'une rime qui devrait tomber devant le suffixe. Ainsi est-ce très probablement à cause du /g/ initial de sa dernière syllabe que *Chicago* donne *chicagotesque* et non *chicaguesque*. Enfin, bien que les dérivés issus d'une base s'achevant par une vélaire que l'on a recueillis soient désormais assez nombreux (une cinquantaine, compte non tenu des formes anciennes et obsolètes), leur proportion par rapport à l'ensemble des dérivés n'a guère augmenté. L'existence de banques de données lexicales, qui donnent une idée du nombre des bases virtuelles, et la possibilité que l'on a maintenant d'estimer la fréquence dans les textes des formes en cause permettent d'interpréter d'une façon plus assurée cette rareté relative : toutes choses égales d'ailleurs, on a moins de chances de trouver *-esque* après une base en vélaire qu'après une base dont la dernière rime ne comprend pas d'élément identique ou similaire à ceux qui entrent dans sa composition. Il est, par exemple, beaucoup moins probable que l'on rencontre un dérivé comme *chiraquesque* qu'un dérivé comme *jospinesque*. Ces trois arguments permettent d'affirmer que les séquences /kesk/ et /gesk/ sont dysphoniques et qu'une contrainte bannissant ce type de dysphonie en prévient l'apparition, quand du moins les circonstances le permettent.

Dans les paragraphes qui suivent, nous décrivons rapidement les faits qui nous permettent d'avancer ces trois arguments, avant d'essayer de mesurer les conséquences que pourraient avoir pour les recherches en morphophonologie la généralisation de la recherche automatique d'attestations de formes nouvelles.

3.1 La troncation des vélaïres finales

La consonne finale d'une base, qu'elle soit fixe ou latente, demeure généralement en place devant le suffixe *-esque*. Les exceptions les plus notables concernent celles d'entre elles qui suivent une voyelle moyenne antérieure (comme la voyelle du suffixe) ou qui sont identiques, ou identiques au voisement près, à l'une des consonnes du suffixe (/s, z, k, g/). Le conditionnement de ces accourcissements est plutôt complexe, car la chute d'une consonne finale dépend aussi de son statut fixe ou latent et de la longueur de la lexie dont elle constitue l'élément final. Ainsi, par exemple, pour le dire vite, les bases dont la dernière voyelle est un /e/ ou un /ɛ/ subissent une troncation dès qu'elles atteignent trois syllabes quand la consonne finale est latente (cf. *Récamier* > *récamiesque* vs *Garnier* > *garnièresque*), mais seulement quand elles sont tétrasyllabiques si la consonne finale est fixe (cf. *Polichinelle* > *polichinesque* / *polichinellesque* vs *coccinelle* > *coccinellesque*). Ces disparitions de phonèmes identiques ou similaires à ceux de *-esque* plaident puissamment en faveur de l'idée qu'il existe bien des tensions dissimilatives à la jointure de la base et du suffixe.

Les nouvelles données trouvées dans notre liste de 1950 formes confirment en partie les descriptions que nous avons données précédemment (Plénat 1997, 2000) du comportement des occlusives vélaïres finales. Ces phonèmes restent stables si la base fait une ou deux syllabes². *Goulag* ne fait pas *goulesque*, ni, bien entendu, *flic* : *flesque*³. Mais, aux trois exemples que nous avons

² Nous restreignons ici notre propos aux vélaïres fixes. Nous n'avons pas trouvé de dérivé en *-esque* bâti sur une base en vélaire latente, sinon peut-être *dutronesque* (< *Dutronc* (Jacques)) et *ferblantesque* (< *fer blanc*).

³ Outre les formes anciennes et obsolètes déjà citées (*braguesque*, *grequesque*, *greguesque*, *turquesque* et *truquesque*, *tunequesque*), les exemples relevés sont les suivants : *casquesque* (< *casque*), *cirquesque* (< *cirque*), *cliquesque* (< *clic*), *fliquesque* (< *flic*), *punkesque* (< *punk*), *rockesque* (< *rock*), *soukesque* (< *souk*) ; *banguesque* (< *bang*), *blaguesque* (< *blague*), *bouyguesque* (< *Bouygues*), *gaguesque*, (< *gag*), *languesque* (< *Lang* (Jack)) ; *caraquesque* (< *caraque* (?)), *chiraquesque* (< *Chirac* (Jacques)), *magiquesque* (< *magique*),

trouvés de troncations de bases tétrasyllabiques (*kremlinolésque*, *panégyrésque*, *moldo-valesque*, cf. 2b), se sont ajoutés maintenant deux exemples concernant des bases trisyllabiques (*goldoresque*, *mobydesque*, cf. 1b) et ces derniers sont maintenant aussi nombreux que les cas de maintien (1a)⁴ :

(1)	Dérivés de bases trisyllabiques		
a.	<i>hindenburguesque</i>	< <i>Hindenburg</i>	
	<i>maeterlinckesque</i>	< <i>Maeterlinck</i>	
b.	<i>goldoresque</i>	< <i>Goldorak</i>	
	<i>mobydesque</i>	< <i>Moby Dick</i>	
c.	<i>titaniesque</i>	< <i>Titanic</i> (?)	
(2)	Dérivés de bases tétrasyllabiques		
a.	<i>vidéo-gaguesque</i>	< <i>vidéo-gag</i>	
	<i>oultre-atlantiquesque</i>	< <i>Outre-Atlantique</i>	
b.	<i>kremlinolésque</i>	< <i>kremlinologie</i>	
	<i>moldo-valesque</i>	< <i>moldo-valaque</i>	
	<i>panégyrésque</i>	< <i>panégyrique</i>	
	<i>oultre-atlantesque</i>	< <i>Outre-Atlantique</i>	

Vu le petit nombre des exemples, il est impossible de décider si la variabilité du comportement des bases trisyllabiques est aléatoire ou non. En revanche, en ce qui concerne les bases tétrasyllabiques, on note que la variation est le fait de celles d'entre elles qui sont composées. Il semble en effet que, dans leur cas, la taille prise en considération soit tantôt celle du dernier composant (cf. *vidéo-gaguesque* et *oultre-atlantiquesque* en (2a)), et tantôt celle de l'ensemble (cf. *moldo-valesque* et *oultre-atlantesque* en (2b)).

Il reste nombre d'incertitudes de détail, mais la quantité des données accumulées permet au moins de tracer les grandes lignes du comportement des occlusives vélares devant *-esque* : inefficace quand la base est courte (1 ou 2 syllabes), la tension dissimilative peut l'emporter quand la base fait 3 syllabes et l'emporte régulièrement quand elle atteint quatre syllabes.

3.2 Les vélares et la prohibition de l'hiatus

S'il est vrai que le français supporte mal que deux consonnes identiques ou similaires figurent à proximité l'une de l'autre dans une forme de surface, on s'attend à ce que certains processus de troncation attendus, notamment la troncation des voyelles finales des bases à finale vocalique devant la voyelle initiale de *-esque*, ne se produisent pas ou se produisent moins souvent lorsque cette chute provoquerait la cooccurrence de deux sifflantes ou de deux vélares dans la syllabe finale du dérivé. Soit par exemple *Kafka*. L'adjonction de *-esque* à cette forme donne nécessairement lieu soit à un hiatus ou à une épenthèse (*kafkaesque*, °*kafkatesque*), soit à la cooccurrence de deux /k/ dans la finale du dérivé (*kafkesque*). S'il veut construire un dérivé en *-esque*, le locuteur doit choisir entre ces trois

pétrarquesque (*Pétrarque*), *pipikesque* (< *Pipik* (*Moishe*)) ; *goulaguesque* (< *goulag*), *kingkonguesque* (< *King Kong*).

Noter aussi *grotesquesque* (< *grotesque*), mis dans la bouche de Jacques Chirac dans le *Canard enchaîné*. C'est là une réminiscence du fameux *abracadabrantésque*, auquel il emprunte peut-être la finale *-tesque*. La consonne finale vélaire est maintenue, mais l'identité de la rime finale de la base et du suffixe rendait sans doute difficile une pure et simple adjonction.

⁴ Noter aussi l'attestation de *titaniesque* (1c), sans doute issu de *Titanic*. Dans ce cas, la chute de la rime finale aurait provoqué une collision homonymique avec *titanésque*.

maux. L'hypothèse que la cooccurrence de deux phonèmes identiques dans une même syllabe est de nature à engendrer des tensions dysphoniques permet de prédire qu'une forme comme *kafkesque* (où deux /k/ figurent dans la même syllabe) a moins de chances d'apparaître qu'une forme comme *goyesque* ou *zolesque* (< *Goya* et *Zola*), où l'évitement de l'hiatus n'entraîne pas les mêmes inconvénients.

Le comportement des voyelles devant *-esque* est sensible à de très nombreux facteurs, parmi lesquels la longueur de la base et le timbre de la voyelle finale jouent un rôle notable : la voyelle finale se maintient sensiblement plus souvent lorsque la base est égale ou inférieure à deux syllabes et lorsqu'elle se termine par une voyelle fermée (Plénat 1997, 2000). Le rôle de l'attaque finale de la base a pu être mis en évidence grâce à des tests de production (Plénat 1996). Mais, jusqu'à présent, les données corporales donnaient des résultats peu concluants (Plénat 2000).

Voici ceux que donne notre liste de 1950 formes. Ces résultats sont classés selon la longueur (2 vs 3 syllabes) et le timbre de la voyelle finale (voyelles ouvertes ou moyennes vs voyelles fermées) de la base et suivant que l'attaque qui précède cette voyelle est une sifflante, une vélaire, une fricative (non sifflante), une occlusive (non vélaire) ou une sonante :

Voyelles ouvertes ou moyennes :

Attaque en	2 syllabes		3 syllabes		4 syllabes	
	Maintiens	Chutes	Maintiens	Chutes	Maintiens	Chutes
sifflante	0	0	1 (50,0%)	1 (50,0%)	0 (0,0%)	1 (100,0%)
vélaire	10 (83,3%)	2 (16,7%)	5 (62,5%)	3 (37,5%)	1 (20,0%)	4 (80,0%)
fricative	2 (50,0%)	2 (50,0%)	2 (40,0%)	3 (60,0%)	0 (0,0%)	3 (100,0%)
occlusive	13 (56,5%)	10 (43,5%)	2 (5,3%)	36 (94,7%)	1 (5,0%)	19 (95,0%)
sonante	10 (45,5%)	12 (54,5%)	4 (5,0%)	76 (95,0%)	3 (7,5%)	37 (92,5%)

Voyelles fermées :

Attaque en	2 syllabes		3 syllabes		4 syllabes	
	Maintiens	Chutes	Maintiens	Chutes	Maintiens	Chutes
sifflante	7 (100,0%)	0 (0,0%)	1 (50,00%)	1 (50,0%)	1 (50,00%)	1 (50,0%)
vélaire	6 (100,0%)	0 (0,0%)	0 (0,0%)	1 (100,0%)	1 (100,0%)	0 (0,0%)
fricative	3 (75,0%)	1 (25,0%)	1 (50,0%)	1 (50,0%)	2 (100,0%)	0 (0,0%)
occlusive	23 (88,5%)	3 (11,5%)	13 (86,7%)	2 (13,3%)	3 (60,0%)	2 (40,0%)
sonante	19 (79,2%)	5 (20,8%)	18 (45,0%)	22 (55,0%)	8 (30,8%)	18 (69,2%)

Tableau 1 : Chute des voyelles finales devant *-esque* en fonction de trois paramètres

On peut constater que les chiffres ci-dessus tendent à confirmer la prédiction. D'une façon générale, les vélaïres donnent lieu à plus de maintiens (hiatus ou épenthèse) que les autres catégories de phonèmes⁵. Les formes comme *kafkesque* sont plus rares que les formes comme *goyesque* ou *zolesque*. Seule, la classe des formes issues de bases trisyllabiques à voyelle finale fermée ne confirme pas l'hypothèse ; mais le nombre des dérivés formés sur des bases à dernière attaque en vélaire est si faible dans ce cas, que l'interprétation devient plus que hasardeuse.

Si les chiffres présentés sont favorables à l'hypothèse, c'est que la dernière récolte sur la Toile a apporté un certain nombre de formes attendues, comme par exemple *chicagotesque* (de *Chicago*) ou *amiganesque* (de *Amiga*) pour les épenthèses. Mais c'est aussi parce que, contrairement à ce que nous avons fait dans (Plénat 2000), nous n'avons tenu compte ici que des attaques simples. Lorsque

⁵ Liste des formes : *caca* > *cacatesque*, *Carco* > *carcoesque*, *coucou* > *coucouesque*, *gogo* > *gogotesque*, *haïku* > *haïkuesque*, *Hugo* > *hugolesque*, *hugotesque*, *Kafka* > *kafkaesque* (mais aussi *kafkesque*), *Kinski* > *kinskiesque*, *manga* > *mangaesque*, *manganesque*, *mangatesque*, *mangesque* (mais aussi *mangesque*), *Mocky* > *mockyesque*, *Nagui* > *naguiquesque*, *Saint Guy* > *saint-guyesque* ; *Amiga* > *amigaesque*, *amiganesque*, *Chicago* > *chicagotesque*, *Del Duca* > *delducatesque*, *virago* > *viragoyesque* vs *carioca* > *carioquesque*, *Guernica* > *guerniquesque*, *hidalgo* > *hidalguesque*, (*Monica*) *Lewinski* > *lewinkesque* (sic) ; *Ceausescu* > *ceausesculesque*, *Victor Hugo* > *victor-hugoesque*, vs *cocorico* > *cocoriquesque*, *gloubi boulga* > *gloubiboulguesque*, *karaoké* > *karaokesque*, *Villalonga* > *villalongesque*. (Nous considérons que dans cette dernière forme et dans plusieurs autres, le g note l'occlusive vélaire et non la chuintante.)

l'attaque est complexe, il s'avère que la chute de la voyelle finale est de règle, même lorsque la base a pour dernière attaque une vélaire (*Pinocchio* > *Pinocchiesque*), et même quand elle ne fait que deux syllabes (*Viagra* > *viagresque*). Les deux seules exceptions à cette règle, *gargantuanesque* et *gargantualesque* (de *Gargantua*) sont isolées et anciennes (elles remontent au XIX^{ème} siècle). Cette constatation est probablement importante pour résoudre la question de savoir si la dissimilation est locale ou non, mais nous ne pouvons pas aborder ce point ici.

L'évitement de l'hiatus n'est pas le seul conditionnement susceptible de provoquer la chute d'une rime finale devant *-esque*. Comme on l'a vu ci-dessus à propos de l'effacement des vélaïres finales, la dissimilation peut également favoriser ce type de phénomène. Sont atteintes les bases longues dont la dernière voyelle est une voyelle antérieure moyenne comme la voyelle du suffixe (*Polichinelle* > *polichinesque*, *Récamier* > *Récamiesque*), et les bases se terminant par une sifflante fixe ou latente (*Olibrius* > *olibriesque*, *Rabelais* > *Rabelesque*) ou une vélaire. Dans notre liste, les seuls exemples de formes bâties sur une base présentant l'une ou l'autre de ces propriétés et ayant pour dernière attaque une vélaire sont trois dérivés de bases polysyllabiques se terminant par une sifflante fixe :

- (3) *Boccace* > *boccacesque*
 Las Vegas > *las-vegas-esque*
 Roucas > *roucassesque*

Dans ce cas de figure, la règle veut que la sifflante tombe et que la voyelle qui la précède l'accompagne dans sa chute si du moins elle est orale (*Phidias* > *Phidiesque*) et non nasale (*Brassens* > *brassinesque*). Les principales exceptions concernent des bases composées dont le dernier composant est monosyllabique (*Jours de France* > *Jours-de-Francesque*) et des cas où la dernière attaque de la base est identique à l'une des consonnes du suffixe. Ainsi *Onassis* donne-t-il *onassiesque*. On est tenté de ranger les trois exemples ci-dessus dans la même catégorie : *Roucas* ne donnerait pas *rouquesque* parce que la suppression de la tension dissimilative en /s/ aboutirait soit à un hiatus (*roucaesque*), soit à l'instauration d'une tension dissimilative en /k/. Mais *Boccacesque* et *las-vegas-esque* ont toutes chances d'être des emprunts. Aussi doit-on considérer que l'on n'a dans ce cas qu'un indice.

3.3 La productivité dans le lexique

Comme on a pu le constater (cf. note 3 et exemples (1a) et (2a)), les dérivés en *-esque* bâtis sur une lexie de base se terminant par une occlusive vélaire et qui conservent cette vélaire ne manquent pas. Mais cela ne veut nullement dire que ces dérivés ne soient pas dysphoniques. Dans un précédent article, nous avons (sans doute après d'autres) avancé l'idée que la productivité des modes de formation était liée à l'euphonie en ceci qu'un dérivé virtuel — nous entendons par là un dérivé sémantiquement bien formé — aurait d'autant moins de chances d'apparaître que les contraintes phonologiques qu'il enfreint sont plus fortes ou plus nombreuses. Nous avons (Plénat 2000 : 41-43), à titre d'argument, comparé la fréquence des différentes consonnes à la fin des bases à finale consonantique des dérivés en *-esque* dont nous disposons alors (866 bases se terminant par une consonne fixe ou latente) à leur fréquence à la fin des quelques 16.000 substantifs à finale consonantique de BRULEX (cf. Content & alii 1990). Nous n'avons pas cherché à répliquer exactement ce résultat sur nos nouvelles données. La comparaison que nous présentons ici est établie entre les 213 dérivés de bases monosyllabiques se terminant par une consonne fixe ou latente extraits de notre liste de 1950 formes et les 2602 substantifs monosyllabiques de BDLEX (cf. Pérennou & de Calmès 1997)⁶. Ce choix des monosyllabes est guidé par l'idée qu'il permet de faire abstraction des dérivés abstraits en *-age*, *-isme*, *-ment*, *-tion*, etc., que leur sens rend très peu propices à une dérivation en *-esque* et dont la présence gauchit nécessairement la comparaison.

Si la nature de la consonne finale n'intervenait pas dans l'aptitude d'une base à recevoir le suffixe *-esque*, le rapport entre la fréquence des différentes consonnes à la fin des bases

⁶ Autres différences : nous dissociions ici les groupes consonantiques finaux des consonnes simples et nous calculons la fréquence des différentes consonnes à la fin des monosyllabes par rapport à l'ensemble des phonèmes finaux et non par rapport à l'ensemble des consonnes finales.

monosyllabiques et leur fréquence à la fin des monosyllabes du lexique général tournerait autour de 1 pour chaque consonne. Comme le montre le tableau 2 ci-après, ce n'est nullement le cas. Si on les compare à ceux qui ont été donnés dans l'article cité *supra*, les résultats ci-dessous ne manquent pas de surprendre sur certains points : l'ordre des labiales (/p, b, f, v, m/) y apparaît comme le plus propice à une suffixation de *-esque*, et les sonantes continues (/l, r, j/) et les palatales (/ɲ, j/) font des scores relativement faibles. Ce n'était pas le cas dans l'étude précédente. Certaines différences, au contraire, étaient attendues : l'absence de dérivés en *-age*, *-ment* et *-isme* parmi les monosyllabes fait monter le score de /ʒ/, /t/ et /m/. Mais, en tout état de cause, certains traits de la répartition des consonnes restent constants. Parmi ces constantes, on relève notamment le fait que les consonnes finales identiques à l'une des consonnes du suffixe (/s/ et /k/) sont parmi les moins bien représentées, que les fricatives sont moins bien traitées que les occlusives correspondantes, et que (hormis le /z/) les sonores font des scores plus élevés que les sourdes⁷. Comme précédemment aussi, la sonore /g/ est relativement bien représentée, mais moins bien tout de même que les autres occlusives sonores.

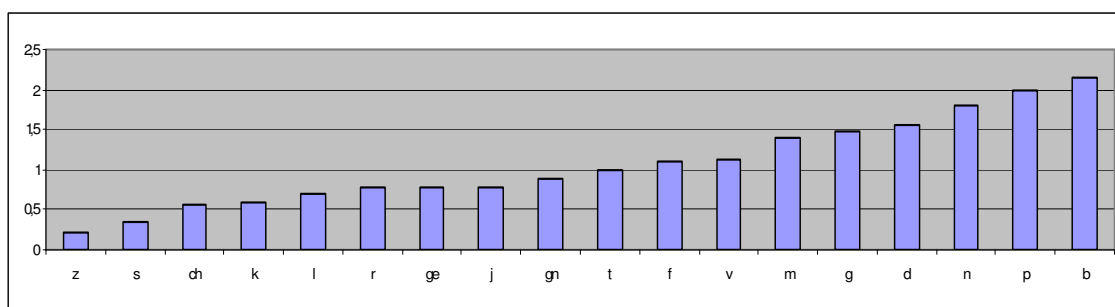


Tableau 2 : Productivité de la suffixation en *-esque* sur base monosyllabique en fonction de la nature de la consonne finale de la base (ch = /ʃ/, ge = /ʒ/, gn = /ɲ/)

Cet ensemble de résultats plaide en faveur de l'idée que les caractéristiques phoniques des dérivés virtuels jouent bien dans la probabilité qu'ont ceux-ci d'apparaître effectivement, et que, parmi les contraintes que tendent à respecter les dérivés effectifs, figure en bonne place l'obligation d'éviter dans la même syllabe la cooccurrence de phonèmes identiques ou similaires. Une échelle des préférences s'esquisse, fondée sur le lieu d'articulation et sur les oppositions obstruant / sonant, sourd / sonore et continu / momentané. L'hypothèse de Björkman voulant que l'apparente inaptitude de /k/ à servir d'"enchaîneur" devant *-esque* résulte d'une tendance à éviter les tensions dissimilatives est confirmée.

3.4 La productivité dans le discours

Le type de mesure qui vient d'être proposé est très loin d'être optimal. Même restreint au sous-ensemble réduit des substantifs monosyllabiques, le lexique rassemble des formes qui, du fait de leur sens et de leur fréquence ont, indépendamment de leurs caractéristiques phoniques, des chances très inégales de donner des dérivés en *-esque*. La possibilité que l'on a d'explorer rapidement de grandes quantités de textes permet de corriger partiellement ce défaut.

On trouvera ci-dessous le résultat d'une petite expérience qui a consisté à comparer, pour des paires de mots proches par la nature du référent auquel ils renvoient mais se terminant l'un par une occlusive vélaire, l'autre par un phonème plus propice, le nombre d'occurrences de ces mots et le nombre de dérivés en *-esque* auxquels ils donnent lieu dans le corpus des textes francophones explorés le même jour par trois moteurs de recherches différents (Google™, Northernlight™ et Altavista™). On a choisi les noms de deux hommes politiques (*Chirac* et *Jospin*), de deux jeux électroniques (*Duke*

⁷ Noter que, dans deux cas (*Gates* > *gatesque*, *Stones* > *stonesque*), la sifflante finale, qui se trouve en position post-consonantique dans la base, disparaît devant le suffixe dans le dérivé.

Nukem et Doom), de deux genres musicaux contemporains (*rock* et *rap*), et de deux sous-vêtements (*slip* et *string*).

		www.Google.fr		www.northernlight.com		www.altavista.com	
Base	Dérivé	Base	Dérivé	Base	Dérivé	Base	Dérivé
<i>Chirac</i>	<i>Chira(qu/c)esque(s)</i>	71000	1 ⁸ (0,0014%)	27439	0 (0,0000%)	42050	2 ⁹ (0,0048%)
<i>Jospin</i>	<i>jospinesque(s)</i>	73900	4 (0,0054%)	32481	0 (0,0000%)	50471	4 (0,0079%)
<i>Duke Nukem</i>	<i>dukesque(s)</i>	8990	3 (0,0334%)	3223	1 (0,0310%)	8895	1 (0,0112%)
<i>Doom</i>	<i>doomesque(s)</i>	22500	19 (0,0844%)	7720	6 (0,0777%)	11675	8 (0,0685%)
<i>rock(s)</i>	<i>rockesque(s)</i>	355200	3 (0,0008%)	91659	2 (0,0022%)	228755	3 (0,0013%)
<i>rap(s)</i>	<i>rap(p)esque(s)</i>	76880	3 (0,0039%)	40914	2 (0,0049%)	80947	2 (0,0025%)
<i>string(s)</i>	<i>string(u)esque(s)</i>	42200	0 (0,0000%)	12169	0 (0,0000%)	28945	0 (0,0000%)
<i>slip(s)</i>	<i>slip(p)esque(s)</i>	94100	3 (0,0032%)	18483	0 (0,0000%)	36366	0 (0,0000%)

Tableau 3: Productivité en discours de la dérivation en *-esque* en fonction de la nature de la consonne finale

Au delà de la diversité des rappels des différents moteurs (avec un avantage sensible pour Google) et des différences de productivité de la suffixation en *-esque* selon la nature du référent de la base (noter les scores élevés des jeux électroniques), ce qui frappe dans ces résultats, c'est leur homogénéité. Quand il y en a d'attestés, le pourcentage de dérivés sur la base en vélaire est toujours très inférieur au pourcentage de dérivés sur l'autre base. Compte tenu du nombre des attestations respectives des deux bases, il y a en moyenne environ moitié moins de dérivés sur la base en vélaire que sur l'autre.

Ces résultats mériteraient une critique attentive. Une même séquence graphique ne renvoie pas constamment à la même classe de référents, ou au même référent dans le cas d'un nom propre : *string* ne renvoie probablement pas toujours à un sous-vêtement. La notoriété de la base, évaluée indirectement ici par le nombre de ses occurrences, n'est pas le seul facteur qui influe sur la probabilité que lui soit associé un dérivé en *-esque*. Ce suffixe s'adjoint de préférence à une base dont le référent est conçu comme le porteur prototypique d'une qualité donnée, et de ce point de vue *Doom* est certainement plus prototypique d'une classe de jeux ("*doom-like*") que *Duke Nukem*. Enfin tous les types de discours ne font pas preuve de la même inventivité verbale, et il est possible que le discours de la droite soit plus enclin aux néologismes mordants que celui de la gauche, ce qui pourrait expliquer en partie le bon score de *jospinesque*. La méthode demande assurément à être affinée et généralisée. Mais nous aurions du mal à nous laisser persuader que les résultats ci-dessus soient dénués de toute signification touchant le rôle des contraintes dissimilatives dans la productivité des suffixations.

Une autre façon d'exploiter les données textuelles consiste à examiner la répartition des variantes d'un même dérivé. On a vu ci-dessus que la chute des voyelles devant *-esque* était un phénomène variable. Une attaque en vélaire (ou en sifflante) devant la voyelle finale de la base n'empêche pas toujours la chute de celle-ci, et, inversement, la présence d'une autre consonne dans cette position n'entraîne pas toujours cette chute. Une seconde petite expérience a consisté à déterminer la répartition des variantes des dérivés des quatre dissyllabes en *-a* de notre liste qui donnent lieu à plusieurs dérivés. Deux de ces dissyllabes ont pour dernière attaque une vélaire : *Kafka* (qui fait *kafkaesque* et *kafkesque*) et *manga* (qui donne *mangaesque*, *mangesque*, *mangesque*, *mangesque*¹⁰ et *mangesque*) ; les deux autres ont pour dernière attaque une sonante : *Goya* (*goyatesque* et *goyesque*) et *Zola* (*zolaesque*, *zolatesque* et *zolesque*). Le tableau suivant donne

⁸ Il s'agit là d'une graphie *chiracesque*, où le *c* doit probablement être interprété comme notant une vélaire.

⁹ Un *chiraquesque* et un *chiracesque*.

¹⁰ Cette forme fait difficulté, dans la mesure notamment où le *g* épenthétique a de bonnes chances de devoir être interprété comme un /g/ (devant *-esque*, les consonnes épenthétiques sont ordinairement des dentales (/t/, /n/ ou /l/, ou, plus rarement, une seconde occurrence de la dernière consonne de la base, comme par exemple dans *alibababesque*).

l'ensemble des formes que l'on a trouvées le même jour à l'aide d'un même moteur de recherche (*Google* en l'occurrence) :

Base	Dérivés			Base	Dérivés		
<i>Kafka</i>	<i>kafkaesque(s)</i>	11	85%	<i>Goya</i>	<i>goyatesque(s)</i>	0	0%
	<i>kafkesque(s)</i>	2	15%		<i>goyesque(s)</i>	92	100%
<i>manga</i>	<i>mangaesque(s)</i>	6	94%	<i>Zola</i>	<i>zolaesque(s)</i>	1	33%
	<i>manganesque(s)</i>	5			<i>zolatesque(s)</i>	0	
	<i>mangatesque(s)</i>	3					
	<i>mangagesque(s)</i>	1					
	<i>manguesque(s)</i>	1	6%		<i>zolesque(s)</i>	2	66%

Tableau 4 : Répartition en discours des chutes de la voyelle finale devant *-esque* en fonction de la consonne pénultième

Comme on peut le constater, très fréquente lorsque la dernière attaque est une sonante, la chute du /a/ final de la base est au contraire très rare lorsque c'est une vélaire. La nature de la dernière attaque n'est peut-être pas le seul facteur qui explique cette répartition : *mangaesque* peut être un emprunt à l'anglais (où l'hiatus semble être de règle), et inversement *goyesque* pourrait être une francisation de l'espagnol *goyesco*. Mais il nous est difficile de croire que cette répartition ne relève pas au moins en partie d'un conditionnement phonologique : l'évitement de la cooccurrence de deux occlusives vélaïres dans la même syllabe.

3.5 L'automatisation de la recherche sur la Toile

Comme nous l'avons dit plus haut, une des expériences menées pour la recherche de formes non encore répertoriées est d'aller interroger la Toile. Ce recours au Web comme corpus linguistique est une pratique qui commence à se répandre, mais qui possède de nombreuses particularités à prendre en compte. Comme le dit Grefenstette (1999), la Toile a tout pour faire fuir les linguistes travaillant sur corpus : une absence complète de contrôle sur le contenu, une hétérogénéité flagrante, et une absence totale de validation. Toutefois, sa masse et sa constante évolution en font un lieu privilégié de la recherche concernant la dynamique lexicale.

La recherche automatique de nouvelles formes sur le Web (cf. Tanguy & Hathout 2002, Hathout & Tanguy 2002) est une opération qui nécessite l'utilisation, par l'intermédiaire d'un programme, d'un moteur de recherche générique : dans notre cas, Altavista™. Ce moteur est en effet l'un des seuls qui autorisent l'usage de jokers (*), permettant ainsi de rechercher des formes en n'en précisant que le début et la fin (dans notre cas, les formes se terminant par *este* ou *esque*)¹¹. Il est de même possible d'exclure certaines formes de la recherche, ce que nous avons fait en excluant toutes les formes finissant par ces suffixes répertoriées dans la nomenclature du *Trésor de la Langue Française* informatisé.

Cependant, la technique utilisée par les moteurs de recherche génériques du Web est très sommaire, ce qui nous a posé de nombreux problèmes.

Premièrement, il n'est pas possible de demander directement à Altavista les occurrences des formes recherchées à l'aide d'une requête comme *"*esque"*¹². Le moteur impose qu'on lui fournisse un minimum de trois lettres à l'initiale du mot recherché. Nous avons donc dû diviser notre requête en plusieurs milliers de sous-requêtes. Toutefois, plutôt que de rechercher toutes les possibilités (*i.e.* toutes les combinaisons de trois lettres à l'initiale), nous nous sommes limités aux seuls triplets de lettres pour lesquels le *TLF* donne une attestation (quelconque). La liste finale est constituée de 3117 triplets (de 'aal' à 'zyt'). Ce choix est critiquable, car il laisse échapper certaines créations lexicales avec des combinaisons très novatrices de lettres, comme dans les cas de suffixation sur base

¹¹ Notre choix s'est porté sur Altavista plutôt que sur Northernlight™ parce que ce dernier exige la présence de quatre caractères avant les jokers, alors qu' Altavista n'en exige que trois. L'utilisation de Northernlight aurait multiplié le nombre des requêtes.

¹² Comme le permettent la plupart des éditeurs de texte et les outils de recherche automatique sur corpus électronique.

acronymique¹³. Pour information, l'ensemble des combinaisons possibles des lettres du français serait d'environ 64000, soit vingt fois plus que notre liste. Pour information également, l'interrogation du Web pour un seul suffixe nous a pris environ 35 heures de calcul, et aurait donc pris plusieurs mois de calcul ininterrompu si nous avions envisagé tous les cas possibles.

Deuxièmement, un moteur de recherche du Web indexe toutes les chaînes de caractères trouvées dans une page, que celles-ci soient des noms propres, des segments d'adresses WWW, des mots étrangers, des fautes de frappe, des variables d'un programme informatique, etc. Au résultat, il est nécessaire de filtrer les résultats bruts donnés par ces moteurs. Ainsi, pour chaque page donnée comme réponse à une requête sur Altavista, notre programme procède à une analyse automatique afin de filtrer certains des cas précédents. Les contraintes sont les suivantes :

- pas de tirets ou de majuscules dans les mots-cibles
- pas de contexte immédiat correspondant à une adresse mail ou un lien hypertexte (caractères '@' ou '/' à proximité)¹⁴

Troisièmement, si les moteurs du Web indexent les pages en fonction de la langue dans laquelle elles sont écrites, le fait de demander au moteur de ne chercher que dans les pages en français n'est pas suffisant. En effet, de nombreuses pages sont multilingues, et seule la langue majoritaire est prise en compte : un segment en anglais ou en allemand dans une page majoritairement écrite en français va donc rendre des termes étrangers. De plus, certaines langues comme l'occitan, le latin ou l'ancien français ne sont pas prises en compte par les moteurs de recherche, qui les classent généralement comme relevant de la langue française. Afin d'éviter trop de bruit, nous procédons donc à un filtrage local des pages, en analysant la présence dans le voisinage proche de mots-outils étrangers discriminants (comme *of*, *das*, *el*, etc.).

Enfin, les pages Web sont truffées de fautes de frappe et d'orthographe, et peuvent ainsi contenir des séquences finissant par *-este* ou *-esque* qui ne sont pas des mots de la langue. La correction automatique n'est pas une solution pour le filtrage, car il existe généralement des formes proches qu'un correcteur peut proposer, même si les mots trouvés sont de véritables créations lexicales. Nous nous contentons donc d'éliminer les fautes d'accents et la répétition de plus de 2 lettres identiques dans les chaînes. Ces deux règles ne suffisent pas, loin s'en faut, à éliminer les autres types d'erreurs, et les résultats nécessitent donc une validation manuelle. Celle-ci est cependant facilitée par le fait que l'exploration par le programme des pages Web contenant la nouvelle forme permet l'extraction d'un contexte "à la volée", qui est disponible immédiatement pour la validation¹⁵.

La récolte de dérivés en *-esque* ainsi obtenue confirme nos observations précédentes et permet même de les affiner sur certains points.

Pour ce qui est du comportement des vélaires finales, les formes nouvelles apparaissant dans le corpus constitué automatiquement confirment que ces phonèmes se maintiennent toujours quand la base est monosyllabique (on a relevé : *banque* > *banquesque*, *bogue* (*bug*) > *boguesque* (*bugesque*), *Clark* > *clarkesque*, *CUIC* > *CUICesque*, *Dong* > *dongesque*, *fugue* > *fuguesque*, *GRAUG* > *graugesque*, *Hulk* > *hulkesque*, *prog* (apocope de *progressif*) > *progesque*, *thug* > *thugesque*, *tong* > *tonguesque*). Pour ce qui est des bases dissyllabiques, on note trois cas de maintien (*Big Bang* > *big-bangesque*, *Gros Quake* > *gros quakesque*, (*Le*) *Hortec* (anthroponyme) > *hortekesque*) et une chute (*Cherek* (nom d'une île imaginaire) > *cheresque*). Cette chute suggère que la présence devant le suffixe de deux phonèmes identiques à des phonèmes entrant dans la composition de celui-ci est plus difficilement supportable que la présence d'un seul ; cet exemple ne contredit pas directement les

¹³ Comme °*SNCFesque* par exemple (terme attesté), que nous ne trouverions pas avec cette méthode car aucun mot du *TLF* ne commence par 'snc'.

¹⁴ Lors d'un premier test, ces contraintes n'avaient pas été mises en place. D'où en particulier quelques dérivés de sigles dans les données récoltées. D'où aussi la récolte d'un certain nombre de formes en *-este* qui nous ont donné un moment de faux espoirs. Une absence de ponctuation entre un mot se terminant par *-que* devant l'abréviation de *Sainte* (dans [bibliothequeste-eulalie@simpatico.ca](http://www.bibliothequeste-eulalie@simpatico.ca), <http://www.cliniquepediatriqueste-foyqc.ca/comment.htm>), ou de *Société* (dans 3615BOUYGUESTE) nous a fait croire un instant à des attestations de dérivés en *-este* après base en vélair. Il est courant aussi qu'un espace ayant sauté, la finale *-ques* précède immédiatement le relatif *que*, d'où des séquences comme *remarquesque* ou *publiquesque*.

¹⁵ Pour une description d'une version récente de l'outil utilisé (qui a pris maintenant le nom de Webaffix), cf. Hathout & Tanguy (à paraître).

observations faites précédemment¹⁶. Les deux seules bases trisyllabiques nouvelles conservent leur vélaire finale (*catalogue* > *cataloguesque*, *synecdoque* > *synecdoquesque*), mais on a vu que, dans ce cas, la chute est variable. Pour ce qui est des bases tétrasyllabiques enfin, on a la satisfaction d'enregistrer un nouvel exemple de chute : *soporifique* donne *sauporifesque* (*sic*). Il est vrai qu'un exemple de maintien vient perturber la belle régularité observée précédemment : *apparatchik* donne *apparatchikesque* et non *apparatchesque* ; mais cette dernière forme, qui mettrait en présence deux fricatives coronales sourdes dans la dernière syllabe, serait sans doute tout aussi dysphonique que la première. Ces nouvelles données confirment l'idée que la longueur de la base est un facteur déterminant dans le conditionnement de la chute des rimes en vélaire devant *-esque*. Mais elles suggèrent aussi que ce conditionnement ne se réduit nullement à la longueur, et que d'autres facteurs peuvent entraîner la chute des vélaïres finales des bases courtes (cas de *cheresque*) ou l'empêcher dans les bases longues (cas de *apparatchikesque*).

Pour ce qui est des phénomènes de dissimilation préventive, les formes nouvelles confirment les tendances enregistrées dans le reste du corpus. En ce qui concerne les bases dissyllabiques à voyelle finale précédée d'une vélaire, le taux de maintien de la voyelle est de 70% lorsqu'elle est moyenne ou ouverte (*gogo* > *gogoesque*, *Gorgo* > *gorgoesque*, *Hugo* > *Hugoesque*, *méga* > *mégatesque*, *shunga* > *shungatesque* vs (*Oingo*) *Boingo* > *boingesque*, *Guga* > *guguesque*) et de 50% seulement lorsqu'elle est fermée (*Ziggy* (*Stardust*) > *ziggyesque* vs *Nagui* > *naguesque*) ; dans le reste du corpus, les pourcentages étaient respectivement de 83% et de 100%. Lorsqu'on passe aux bases trisyllabiques, le taux de maintien baisse : seul le cas où la voyelle finale n'est pas fermée est représenté, et la voyelle se maintient dans 2 cas sur 3 (*escargot* > *escargoesque* et *escargoesque*¹⁷ vs *Malaga* > *malagesque*), ce qui est tout à fait comparable aux 62,5% observés dans le reste du corpus. Enfin, lorsque la base fait quatre syllabes, la conservation de la voyelle se fait encore plus rare : 1 cas (*karaoké* > *karaokéesque*) contre 2 (*Alechinski* > *alechinskesque*, *Gagagogo* > *gagagogesque*)¹⁸, proportion identique aux 33% de maintiens (toutes voyelles confondues) observés précédemment. Nous n'avons pas eu le temps d'établir les chiffres pour les autres consonnes, mais la correspondance des chiffres pour les vélaïres est suffisamment frappante pour être tenue pour une confirmation.

La dernière question qui sera examinée ici est celle de l'influence de la nature de la consonne finale des bases potentielles à consonne finale sur la probabilité qu'ont ces bases de donner un dérivé en *-esque*. Nous avons identifié parmi les formes récoltées automatiquement par notre script 164 dérivés bâtis sur des bases monosyllabiques se terminant par une consonne (qui ne soit pas le second élément d'un groupe en obstruante + liquide). Parmi ces dérivés, 119 n'avaient pas été rencontrés précédemment. Cette moisson peut être considérée comme très abondante : en deux nuits, notre script nous a permis de relever l'équivalent des 2/3 des formes qui avaient été relevées jusque là¹⁹! Pour prendre un point de comparaison, les formes du type de celles dont nous parlons étaient au nombre de 8 dans la liste de Zwanenburg. Nous avons conscience du fait que 164 formes constituent une base de données trop maigre pour une étude statistique fiable, mais voici, pour les différentes consonnes

¹⁶ Le cas de *Cherek* > *cheresque* doit être rapproché de celui de *grotesque* > *grotesquesque* (cf. n. 12). Si les résultats sont différents, c'est probablement que la chute de la rime finale de *grotesque* masquerait la dérivation. Plusieurs explications viennent à l'esprit pour expliquer *hortekesque*, mais il faudrait beaucoup plus d'exemples pour que ces explications ne soient pas des conjectures gratuites. Nous avons observé ailleurs (Plénat à paraître) que, devant le suffixe *-issime*, les bases en /i/ + sifflante perdaient leur rime finale à partir du moment où elles faisaient deux syllabes, alors que, lorsque la sifflante est précédée d'une autre voyelle, les bases ne sont accourcies que lorsqu'elles font trois syllabes au moins.

¹⁷ *Escargot* donne aussi *escargotesque*, où le /t/ peut être analysé comme une consonne latente (cf. *escargotière*). En dehors de l'orthographe, les locuteurs ont peu d'indices pour déterminer l'existence d'une consonne latente à la fin de *escargot*, et il est donc normal que ce mot soit traité comme une base à voyelle finale.

¹⁸ Noter aussi le cas de *Roudinesco*, qui donne *roudinesque*, forme qui confirme, si besoin était, la répugnance de la langue pour la répétition de séquences identiques.

¹⁹ Des circonstances indépendantes de notre volonté nous ont empêché de consulter immédiatement les pages dans lesquelles figuraient les formes identifiées. Quand nous avons pu le faire, un certain nombre d'entre elles avaient disparu. Nous avons en outre été incapables de déterminer sur quelle base était construit le dérivé dans un nombre non négligeable de cas. Un examen plus prompt et plus patient nous aurait donc sans doute permis d'identifier un plus grand nombre de formes.

finale, les indices de productivité calculés de la même façon que nous l'avons fait pour les formes amassées antérieurement :

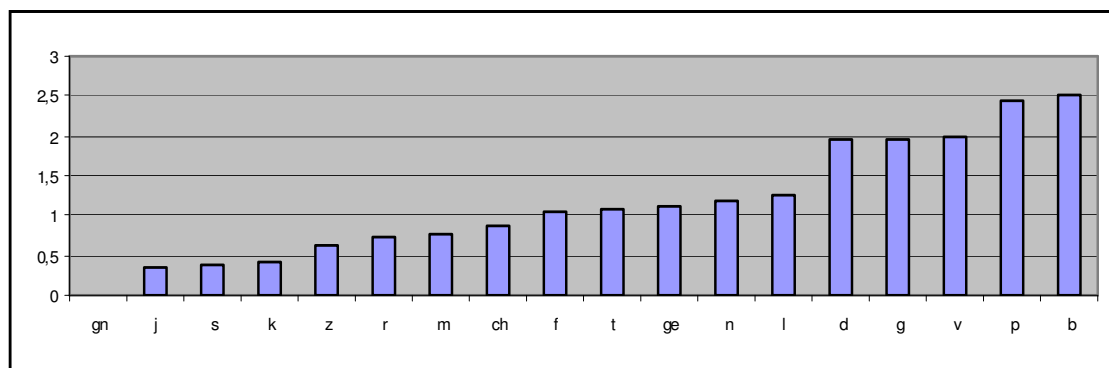


Tableau 5 : Productivité de la suffixation en *-esque* sur base monosyllabique en fonction de la nature de la consonne finale de la base

La ressemblance avec l'histogramme du tableau 2 est frappante. Nous avons de nouveau la surprise de constater que, contrairement à ce qui se passait dans nos études précédentes, les palatales font un score très faible et les labiales (hormis le /m/) un score très élevé. Certes nous constatons quelques différences : d'un graphique à l'autre, les nasales régressent, tandis que le /l/ progresse. Mais ce que nous devons souligner ici, c'est, de nouveau, le très faible score des consonnes finales identiques à l'une des deux consonnes du suffixe (/s/ et /k/) et le fait, qu'en règle générale, les sonores font des scores plus élevés que les sourdes correspondantes. Certes, la productivité des bases en /g/ paraît, de nouveau, très peu gênée par le caractère vélaire de cette occlusive. Mais cette constatation n'est pas de nature à nous faire renoncer à l'idée qu'à la jointure d'un radical et d'un suffixe, une contrainte bannit les ressemblances trop fortes et que les traits de lieu d'articulation et de voisement entrent dans le calcul de ces ressemblances. Autrement dit, la récolte automatique de néologismes en *-esque* suggère, pour ce qui est du comportement des différentes finales, des conclusions très analogues à celles que suggéraient les données récoltées à la main.

L'exploration systématique de bases textuelles numérisées pérennes (comme les CDROM de journaux) ou éphémères (comme les pages web) permet d'amasser en très peu de temps des données incomparablement plus nombreuses que l'antique lecture. Il y a un quart de siècle, on ne pouvait repérer au plus qu'une demi-douzaine de dérivés en *-esque* bâtis sur une base à finale en vélaire. Et encore ces dérivés étaient-ils anciens et obsolètes. On dispose maintenant, en comptant ces curiosités, de plus d'une cinquantaine de formes. Au fur et à mesure que s'accumulent les données, des régularités se dégagent, avec plus ou moins de netteté. Nous avons commenté ci-dessus le cas de la troncation des vélares finales devant *-esque* et montré comment, peu à peu, nous avons dû passer d'une description où toutes les bases tétrasyllabiques²⁰, et uniquement ces bases, étaient accourcies à une description où l'accourcissement devenait possible dès que la base comporte deux syllabes (si sa dernière voyelle est identique à celle du suffixe) et où l'accourcissement des tétrasyllabes peut être empêché par la présence d'une dernière attaque incompatible avec les consonnes du suffixe. Des commentaires du même ordre auraient pu être faits sur le sort des voyelles finales. Zwanenburg (1975) n'était en mesure de déterminer que l'un des facteurs entrant dans le conditionnement de leur chute devant *-esque* : la longueur de la base. Nous avons montré dans des travaux ultérieurs, que le timbre de la voyelle finale de celle-ci devait aussi être pris en considération. Enfin, nos dernières données font apparaître avec assez de netteté que la nature de la dernière attaque de la base doit entrer en ligne de compte : les vélares, en particulier, empêchent parfois la chute de la voyelle, même quand la base est longue et la voyelle labiale. Il ne fait pas de doute que cette peinture est encore très grossière et que le conditionnement des phénomènes de sandhi interne est beaucoup plus fin et complexe. Il n'y a, par exemple, aucune raison de supposer que le timbre de la voyelle pénultième de la base n'intervient pas dans le conditionnement de la chute de la voyelle ou de la rime finale. Cette finesse du conditionnement morphophonologique est particulièrement visible quand on considère les

²⁰ Sauf les bases composées comme *vidéo-gag*.

phénomènes de productivité. La mise en évidence de phénomènes de dissimilation proprement dite et de dissimilation préventive a permis de donner un sens aux remarques de nos prédécesseurs sur le faible nombre des dérivés en *-esque* construits sur une base en /k/ : c'est là, comme le supposait Björkman, une manifestation négative de la répugnance à la cooccurrence de deux consonnes identiques dans la même syllabe. Mais les chiffres tendent à montrer qu'il n'y a pas une opposition binaire entre, d'un côté, les consonnes finales identiques aux consonnes du suffixe et, de l'autre côté, toutes les autres, mais que la probabilité pour une base potentielle donnée de fournir un dérivé en *-esque* dépend du degré de ressemblance de la consonne finale de la base avec les consonnes du suffixe. Il apparaît ainsi que, bien qu'elles aient permis à notre sens des progrès notables, les données accumulées jusqu'à présent sont très loin de suffire à l'établissement des régularités les plus fines. Le fait que l'automatisation des recherches soit en passe de faire sauter le goulot d'étranglement que constituait jusqu'à présent la collecte des formes est, de notre point de vue, capital²¹.

4 La substitution de *-este* à *-esque*

Les analyses ci-dessus valident la première partie de l'argumentation sous-jacente à la conjecture de Pichon : la présence de deux vélares entraîne bien des tensions dissimilatives dans les finales /gesk/ et /kesk/. Ces tensions, on l'a vu, sont susceptibles d'entraîner toute une gamme d'effets. Mais sont-elles susceptibles d'entraîner la substitution de *-este* à *-esque* ? C'est là une question de fait. Pour le montrer, il faut disposer d'attestations indiscutables en nombre suffisant. Dans les paragraphes qui suivent, nous énumérons et analysons les exemples que nous avons relevés.

4.1 Premières attestations

Avant que nous ne lancions nos recherches sur la Toile, nous ne disposions, en dehors du *silvio-pelliqueste* de Verlaine, que de trois exemples écrits, tous trois rencontrés dans San-Antonio :

Alors il clame que ça suffit comme ça, le commissaire. Classe à la fin, des cousinages débusqués, des effusions **grandiloquestes**, des remèdes à base de bave de vieux birbe.
San-Antonio, *Tire-m'en deux, c'est pour offrir*, Paris : Fleuve Noir, 1979, p. 59.

— Mon Dieu, mes frites ! s'égosille l'aimable personne digne des loges en disparaissant dans ses brouillards **astraquestes**.
San-Antonio, *Viva Bertaga !*, Paris : Fleuve Noir, 1975, p. 44.

Une période d'intense confusion succède. Radinage de la mère El Djam et de son petit-fils. Découvrant son harki en fâcheux état, la vioque se met à goualer arabe. Ses lamentos montent dans la nuit. L'enfant y joint ses appels désespérés : "Pépé ! Pépé !" Tout ça grimpe en mayonnaise. Scène **dingueste** sur les bords.
San-Antonio, *Napoléon Pommier*, Paris : Fleuve Noir, 2000, p. 67.

Ces trois exemples ne nous semblent pas mauvais, dans la mesure où ils sont aisément interprétables comme le seraient des dérivés en *-esque*. Il arrive en effet que ce suffixe soit adjoint à des bases adjectivales et fonctionne comme une sorte de modalisateur de l'adjectif (on a trouvé par exemple *drôlesque*, *sénilesque* et *magiquesque*, sans compter *abracadabrantesque*) ; *grandiloqueste* prend le sens d'"exagérément grandiloquent" et *dingueste* celui de 'plutôt dingue'. Il n'est pas rare non plus que les dérivés en *-esque* aient un usage quasiment relationnel (exemple : *la saga pagnolesque* = 'la saga de Pagnol') ; *astraqueste* indique que les brouillards dont il est question sont des fumées résultant de l'échauffement de matières grasses et, plus précisément, de margarine (Astra était la margarine par excellence). Mais la description des deux formes *grandiloqueste* et *astraqueste* soulève un certain nombre de problèmes. Il semble arriver que, lorsqu'il est adjoint à une base adjectivale longue, *-esque*

²¹ Mais nous allons nous heurter — en fait, nous nous heurtons déjà — à un autre goulot d'étranglement : le traitement philologique des collectes, qui requiert une main d'œuvre extrêmement qualifiée et qui prend un temps considérable.

se substitue à la finale de celle-ci²² ; mais ce genre de substitution n'est pas constant (cf. *abracadabrantisque*) et l'on peut se demander pourquoi l'auteur a choisi de prévenir les tensions dissimilatives qui auraient résulté du rapprochement du /k/ de *grandiloquent* et de celui de *-esque* en remplaçant le suffixe plutôt qu'en maintenant la finale de la base. Pour ce qui est de *astraqueste*, d'autre part, il est de fait que l'épenthèse est très fréquente après les dissyllabes se terminant par /a/, mais on peut s'étonner du fait que la consonne épenthétique choisie soit un /k/.

Nous disposons aussi de deux formes saisies à l'oral : *langueste* (de *(Jack) Lang*) et *marqueste* (de *Marc*). Mais nous étions trop intéressés à entendre une dentale pour être certain de n'avoir pas été victime d'une illusion. En un mot *silvio-pelliqueste* n'apparaissait pas comme une forme tout à fait isolée et aberrante, mais la majorité des attestations recueillies pouvaient prêter à controverse. Le plus rassurant, c'est que nous n'avions relevé dans San-Antonio, qui fait pourtant un usage très prolifique de la suffixation en *-esque*, qu'un seul cas de dérivé de cette classe bâti sur une base s'achevant par une occlusive vélaire : *panégyresque*, du tétrasyllabe *panégyrique*. Cette circonstance permet de conjecturer que cet auteur était très sensible au caractère dysphonique de la finale /kɛsk/ ou /gɛsk/ et l'évitait systématiquement.

4.2 Recherches systématiques sur la Toile

Nos recherches automatiques sur la Toile nous ont permis de dénicher une demi-douzaine de cas où la présence d'une finale *-este* peut assez légitimement être analysée comme un phénomène de dissimilation préventive. Les meilleurs exemples que nous ayons trouvés sont trois attestations de *titaniqueste*²³, qui renvoie soit au naufrage du Titanic (dans "cette faillite titaniqueste"), soit au film récemment tiré de l'histoire de ce naufrage (dans "qualifier cette semaine de titaniqueste" et "film d'aventure post-titaniqueste"). Dans ce troisième exemple, *-este* remplit une fonction d'"intégrateur paradigmatique" (Corbin, à paraître), ce qui est un peu surprenant dans la mesure où c'est à l'ordinaire un suffixe non-marqué qui joue ce rôle ; mais nous avons trouvé quelques exemples de *-esque* dans cet emploi.

Toujours à propos de cette faillite **titaniqueste**, signalons l'article de Transfert qui dévoile l'étude de PricewaterhouseCoopers. Selon Pricetruc, "la plupart des sociétés dotcoms cotées à la bourse de Londres seront en panne de trésorerie d'ici août 2001. Le sursis ne serait même que de six mois pour un quart d'entre elles".

http://www.lalsace.presse.fr/coups_de_coeur/netdecheznet/270500.html

Thomas et moi avons vécu ensemble seulement qu'une semaine, mais je dois qualifier cette semaine de "**titaniqueste**" !!! Ce fut une aventure fantastique, sans mot pour la décrire à sa hauteur, et tellement rempli de bonheur.

<http://pages.infinet.net/tribute/>

Bonjour à tous, voici la dernière mise à jour du site Séance Libre...Elle concerne les films suivants : 'LA PLAGE', film d'aventure post-**titaniqueste** et 'FISH AND CHIPS', une comédie britannique...

<http://groups.google.com/groups?q=titaniqueste&hl=fr&safe=off&rnum=1&selm=89esd8%24f00%241%40news1.skynet.be>²⁴

Nous avons trouvé aussi un exemple de *punkeste*, qui paraît tout à fait bon :

COUPS D'BARRES N Réédition. Zik **punkeste** bien pétante. 5 titres...

<http://www.multimania.com/trauma/trauma/lp.shtml>

²² Par exemple, Björkman (*op. cit.*) explique *mercantesque* à partir de *mercantile* (bien qu'une influence de l'italien ne soit pas exclue).

²³ L'un des exemples a été trouvé indirectement, en recherchant sur Google les formes fournies par le script.

²⁴ Article du groupe de discussion news1.skynet.be.

Le cinquième exemple, *langueste*, dont la base est *langue*, apparaît dans un emploi relationnel, mais *-esque*, on l'a dit, apparaît parfois dans cet emploi :

La coquerelle en beau crisse, installée solidement sur la langue, commença sa besogne de vendetta. Avec ses mandibules affilées comme des rasoirs, elle trancha et trancha et trancha et trancha (ok, ça va faire, je pense que le lecteur à compris) rageusement la chaire **langueste** de la vache. Le sang gicla à grand jets de la bouche de la malheureuse...
<http://www.contact.net/memtroni/forum-histoire.html>

Le dernier exemple enfin, *pragmatiqueste*, pourrait être un de ces dérivés déadjectivaux dont on a parlé ci-dessus, mais son auteur le récuse comme étant une coquille :

La France a toujours ce défaut de créer des écarts énormes entre les discours et les pratiques. Il y a eu moins de traumatismes dans d'autres pays dont l'approche est plus **pragmatiqueste**, comme chez nous en Suisse où, depuis 1985, nous équipons les écoles petit à petit.
<http://tecfa.unige.ch/tecfa/publicat/mendel-papers/interview-bloc-note.html>

Il nous paraît tout à fait probable qu'une exploration encore plus systématique de la Toile fournirait bien d'autres dérivés en *-este* en contexte vélaire. A preuve, cet exemple trouvé récemment par hasard dans une page indexée par Google, mais qu'Altavista ignore :

Tapie en Ravaillac, tapi pour tuer Mitterrand qui l'a plus ou moins trahi, abandonnant cyniquement à des crimes trop voyants, mais non pour des raisons morales, je trouve que c'est un bon scénario **hagueste, iagueste**...
<http://www.dtext.com/raphael-cohen/ondees/ondees1351.html>

Iaguesque dérive de *Iago* (nom d'un personnage d'*Othello*) et *hagueste* de *Hagen* (nom d'un héros des *Nibelungen*)²⁵. L'analyse de *iagueste* est claire : c'est là une solution qui évite la répétition de *iaguesque*, l'hiatus de *iagoesque* et l'épenthèse de *iagotesque*. Ce n'est pas la solution majoritaire dans ce type de contexte, mais c'est celle que l'on trouve dans notre exemple initial *silvio-pelliqueste*. L'effacement de la rime finale *-en* de *Hagen* dans *hagueste* est plus mystérieux. Mais on a aussi dans le corpus *nibelunguesque*, qui est mystérieux aussi, dans la mesure où l'on s'attendrait à ce que la présence du /g/ empêche la chute de la rime, même si celle-ci est très labile en fin de tétrasyllabe. Quoi qu'il en soit, ces formes sont bien de celles que l'on s'attend à trouver si la conjecture de Pichon est exacte.

4.3 Discussion : coquilles et lapsus

Mais on ne peut pas accepter ce résultat sans le soumettre à discussion. Le fait que l'on trouve la finale *-este* après des radicaux en vélaire ne prouve pas que la vélaire conditionne la finale. Il se trouve que notre exploration automatique de la Toile, nous a permis de recueillir des dizaines et des dizaines de formes en *-este*. Cette récolte ouvre deux possibilités, ruineuses l'une et l'autre pour la conjecture de Pichon. La première consisterait en ce que *-este* soit une variante libre de *-esque*, une variante qui pourrait se substituer à cette finale quel que soit le contexte phonique. La seconde serait que *-este* ne soit qu'une graphie fautive de *-esque*, une de ces coquilles comme on en ramasse à la pelle sur la Toile.

Une très grande majorité des formes recueillies automatiquement ne peuvent en aucun cas constituer des dérivés en *-este* légitimes ou des coquilles pour *-esque*. On pense ici aux fausses coupes (e.g. *librairieste Thérèse* pour *librairie Ste-Thérèse*, *Bridgeste* pour *Bridge Suites*), aux formes étrangères (e.g. port. *Nordeste*, roum. *romaneste*) ou archaïques (e.g. *tempeste*, *conqueste*), aux graphies phonétisantes (e.g. *dailledjeste* pour *digest*, *founeste* pour *funeste* avec un accent italien) et aux mots-valises (e.g. *méphistocéleste*, *calculeste* 'calcullette leste'). On pense aussi à la grande ribambelle des fautes par substitution (e.g. *direste* pour *directe*, *architeste* pour *architecte*, *robusteste*

²⁵ Nous remercions l'auteur de ces néologismes de nous avoir confirmé cette interprétation.

pour *robustesse*, *puruleste* pour *purulente*, *robespierreste* pour *robepierriste*, *fleureste* pour *fleuriste*), par insertion (e.g. *écologieste* pour *écologiste*, *naturalieste* pour *naturaliste*), par omission (e.g. *équeste* pour *équestre*, *semeste* pour *semestre*, *orcheste* pour *orchestre*, *monotheste* pour *monothéiste*) ou par répétition (e.g. *fondamentalisteste* pour *fondamentaliste*, *descenteste* pour *descentes*). Aucune de ces coquilles n'a à intervenir dans la discussion.

Dans un petit nombre de cas, cependant, *-este* peut, avec plus ou moins de vraisemblance, être analysé comme un substitut de *-esque* sans que le radical se termine par une vélaire. Il s'agit :

- 1) de variantes en *-este* d'adjectifs en *-esque* fréquents. On a ainsi trouvé 13 *giganteste*²⁶, 3 *groteste* et 1 *picareste*.
- 2) de quelques formes isolées interprétables comme des dérivés en *-esque*: *fantômeste*, *huîtreste*, *pandoteste*, *géanteste* et *rappeste*²⁷.

L'existence de ces formes pourrait, à première vue du moins, faire penser que *-este* peut remplacer *-esque* dans tous les contextes phoniques à titre de variante libre ou de coquille par substitution.

Un examen plus attentif suggère qu'en fait, la distribution de *-este* dans ces formes n'est nullement aléatoire. Dans une très grande majorité d'entre elles (*giganteste*, *groteste*, *huîtreste*, *pandoteste*, *géanteste* et *fantômeste*), cette finale suit un radical qui se termine par un /t/ ou qui, à tout le moins, en contient un ; les deux seules exceptions sont, d'une part, *picareste*, et d'autre part, *rappeste*, où l'apparition de *-este* obéit probablement à une nécessité d'ordre poétique (cf. n. 27 *in fine*). Cette distribution fait penser que la présence d'un /t/ dans le radical, de préférence à la fin de celui-ci, constitue un second contexte où *-este* peut se substituer à *-esque*. Cette nouvelle hypothèse est plus aisée à vérifier que la conjecture de Pichon, dans la mesure où, devant *-esque*, les radicaux contenant un /t/ sont légion.

Nous avons recherché systématiquement dans les pages francophones de Google les éventuelles formes en *-este* correspondant aux dérivés en *-esque* les plus fréquents²⁸. Le tableau

²⁶ *Giganteste* apparaît aussi dans le *Monde*.

²⁷ Cf. Autour du poêle à bois rougis de chaleur, dans ces interminables soirées de fin d'automne; la lampe à l'huile de charbon faisant des ombres **fantomestes** sur les murs, mettait une ambiance sinistre aux récits des «jaseux», leur permettant de colorer leurs anecdotes.
<http://www.efb.net/equipe.html>

Elle renifle un son de bouillonnement misqueux,
Retournant, détournant la matière **huîtreste** dans son emphase buccale,
Elle mordille les morceaux, les décompose,
Les délaye dans une bave salvatrice,
Et avale, ingurgite (sans pain) d'un seul trait, ah, s'effraie et ces fait.
<http://www.asso.ups-tlse.fr/asso/ADA/articles/article08.html>

Nous voilà parti en visite à Sarlat, les paysages étaient beaux mais un peu rapide, juste le temps de trouver un lieu paisible ou se rafraîchir le téléphone sonne : pando était en train de se calmer (cf. l'épopée de pando a Cahors) sur un parking avec 2 videurs. Départ précipité dans la goofmobile et la nous rencontrons un mec assis sur le capo de sa... heu...son truc une bière a la main et les 2 videurs qui le regardait de loin. Embrassades **pandoteste** et nous voilà de retour
<http://perso.wanadoo.fr/kamikase/felibre.htm>

Disiz La Peste
Le Poisson Rouge
Genre: **rappeste**
Label/Distr.: Barclay
<http://www.mcm.fr/news/index.php/20503/>

En portant au bureau de l'ONEm une paire de lunettes **géantestes** et un cahier de revendications, des chômeurs du Hainaut occidental rappellent avec force qu'il est temps de changer le regard sur les chômeurs, pour en finir avec une citoyenneté 2ème zone.
<http://www.acv-csc.be/Ho/752-1.htm>

On notera que *géantestes* a de bonnes chances d'être une coquille par répétition pour *géantes* et que le dérivé *rappeste* apparaît dans un contexte où il rime avec *peste*.

suivant donne les résultats de cette investigation (la première colonne indique le nombre d'attestations de chacun des dérivés en *-esque*, la seconde le nombre des formes en *-este* correspondantes et la proportion de ces formes) :

	<i>-esque(s)</i>	<i>-este(s)</i>
<i>picaresque(s)</i>	2543	5 (0,196%)
<i>gigantesque(s)</i>	86600	90 (0,104%)
<i>dantesque(s)</i>	3420	3 (0,088%)
<i>abracadabrantésque(s)</i>	1259	1 (0,079%)
<i>titanesque(s)</i>	8770	3 (0,034%)
<i>grotesque(s)</i>	24940	7 (0,028%)
<i>chevaleresque(s)</i>	7060	2 (0,028%)
<i>rocambolesque(s)</i>	7620	1 (0,013%)
<i>pittoresque(s)</i>	61200	3 (0,005%)
<i>burlesque(s)</i>	18870	0 (0,000%)
<i>arabesque(s)</i>	12320	0 (0,000%)
<i>cauchemardésque(s)</i>	5900	0 (0,000%)
<i>livresque(s)</i>	4730	0 (0,000%)
<i>mauresque(s)</i>	4633	0 (0,000%)
<i>carnavalesque(s)</i>	4300	0 (0,000%)
<i>ubuesque(s)</i>	2773	0 (0,000%)
<i>soldatesque(s)</i>	1677	0 (0,000%)

Tableau 6 : Concurrence de *-esque* et de *-este* dans les dérivés les plus usuels

On constate que la plupart des dérivés dont le radical se termine par un /t/ ou même contient seulement un /t/ admettent des variantes en *-este* (cf. *giganteste*, *danteste*, *abracadabranteste*, *groteste*, *titaneste* et *pittoreste* ; la seule exception est *soldatesque*). En revanche, la majorité des dérivés dont le radical ne contient pas de /t/ n'admettent pas de telles variantes. Les seules exceptions sont *chevalereste*, dont nous n'avons rien à dire, et *rocamboleste* et *picareste*, lequel est relativement bien attesté. Nous reviendrons sur ces deux formes. De façon à vérifier qu'il s'agit bien là d'une répétition de /t/ et non d'une substitution aléatoire, nous avons aussi recherché systématiquement dans les mêmes pages de Google d'éventuelles variantes où la séquence *qu* de *gigantesque*, le mieux attesté des dérivés en *-esque* sur base en /-t/, serait remplacé par un graphème autre que *t*. Nous n'avons trouvé de cette manière que *giganteske* (6 fois) et *gigantesqe* (3 fois), où *k* et *q* sont de simples variantes graphiques de *qu* ; *gigantesgue* (2 fois), qui tendrait à confirmer qu'un phonème interne au radical peut être répété dans le suffixe ; et *gigantesme* (1 fois), qui doit s'expliquer par la proximité de *gigantisme*. Il ne fait ainsi pas de doute que la présence d'un /t/ dans le radical, de préférence à la fin de celui-ci, favorise la substitution de *-este* à *-esque*.

Notre réflexion sur ce phénomène reste embryonnaire. Il nous semble néanmoins qu'il relève bien de la phonologie et non d'une simple inertie de la mécanique gestuelle qui imposerait la répétition du /t/. D'une part, en effet, des formes comme *giganteste* sonnent bien à notre oreille ; d'autre part, il faut prendre en considération qu'il ne s'agit pas du simple remplacement d'une lettre par une autre, mais d'un graphème par un autre (*qu* est un graphème complexe). En toute hypothèse, il convient surtout de souligner que c'est un phénomène beaucoup moins fréquent que la substitution de *-este* à *-esque* après un radical en vélaire. Cette dernière n'est certes pas très fréquente : dans notre récolte automatique sur la Toile, nous n'avons trouvé que 5 formes en *-este*, représentées par 6 attestations, dans ce contexte, alors que l'on y dénombre 27 formes en /-kɛsk/ ou en /-gɛsk/, représentées par 66 attestations. C'est peu, mais, en nombre d'attestations, les formes dissimilées préventivement représentent environ le dixième du total, alors que, comme on peut le voir dans le tableau 6 ci-dessus, la fréquence du remplacement de *-esque* par *-este* après /t/ est de l'ordre du millième ou de quelques dix-millièmes. Nous serions tentés de dire que, sans être des coquilles comme les formes discutées au

²⁸ Fréquence déterminée sur la base d'un CDROM du *Monde*. Aux formes ainsi déterminées, nous avons ajouté *abracadabrantésque*, dont on sait la fortune récente.

début de ce paragraphe, les formes comme *giganteste* constituent des lapsus, tandis que les dérivés comme *titaniqueste* sont des formes authentiquement grammaticales.

Une discussion complète de la conjecture de Pichon devrait aborder bien d'autres points. Il conviendrait par exemple de s'interroger sur la répartition des formes en /-kɛst/ et en /-gɛst/, qui n'apparaissent certainement pas dans tous les dialectes, ni dans tous les registres (cf. leur absence dans *Frantext* et dans la presse sérieuse, et, au contraire, leur relative abondance dans *San-Antonio*). On devrait se demander aussi si ces formes résultent d'une substitution de suffixes comme le veut Grammont, ou si elles sont le résultat d'une dissimilation purement phonologique de /k/ en /t/. Notre opinion sur ce point est qu'il s'agit bien là d'une substitution de suffixes, dans la mesure où les suffixes semblent en général conserver leur intégrité phonologique et où il existe d'autres cas clairs de substitution suffixale résultant de tensions dissimilatives en français (cf. par exemple Lignon 2000, Plénat 2000). Mais pourquoi *-este* et pas *-ien*, par exemple ? Une troisième question, enfin, concernerait la définition du contexte phonologique dans lequel la substitution, si substitution il y a, prend effet. Nous avons sur ce point considéré qu'elle advenait après un radical se terminant par une vélaire. Mais des formes comme *picareste* ou même *rocamboleste* semblent suggérer que *-este* peut parfois (rarement) remplacer *-esque* après une vélaire interne au radical. La discussion est donc très loin d'être achevée, mais nous considérons que la conjecture voulant que, par dissimilation préventive, *-este* puisse se substituer à *-esque* après un radical s'achevant par une vélaire a un très haut degré de vraisemblance, puisque — abstraction faite des lapsus en *-teste* — on ne trouve pratiquement *-este* en lieu et place de *-esque* qu'après des radicaux en vélaire.

5 Conclusions

Les analyses ci-dessus confèrent à la conjecture de Pichon un haut degré de plausibilité. Le raisonnement qui sous-tendait l'hypothèse du grand grammairien consistait à supposer que la présence de deux /k/ dans **silvio-pelliquesque* eût engendré une tension dissimilative et que le recours à la finale adjectivale *-este*, proche de *-esque* tant par la forme que par le sens, fait partie des moyens fournis par la langue pour prévenir cette fâcheuse rencontre. Ce raisonnement pouvait se prévaloir de sa conformité à un schéma explicatif qui avait fait ses preuves et que la phonologie moderne ne désavouerait pas : des processus divers peuvent conspirer pour éviter l'apparition de configurations transgressant une contrainte de non-répétition en vigueur dans de nombreuses langues sinon dans toutes. Pour ce qui est des faits, néanmoins, Pichon n'avait à proposer que sa seule intuition du caractère dysphonique de la finale /kɛsk/.

Nous avons montré ici que cette finale et, dans une moindre mesure, la finale /gɛsk/ étaient effectivement évitées en français. Par des dissimilations : les occlusives vélares tombent épisodiquement devant *-esque* quand la base fait trois syllabes et plus régulièrement quand elle en fait quatre. Par des dissimilations préventives : la chute des voyelles finales est moins fréquente devant le suffixe quand l'attaque qui les précède est une occlusive vélaire. Et par une plus faible productivité des bases qui se terminent par un /k/ et, dans une moindre mesure, par un /g/. Enfin, nous avons produit un nombre non négligeable d'exemples d'adjectifs en *-este* construits sur des bases en vélaire et montré que seul ce type de base admet régulièrement ce suffixe. Ce qui rend très vraisemblable l'idée que la substitution de *-este* à *-esque* fait partie des moyens utilisés par le français pour éviter la consécution de deux vélares.

Pour établir ces faits nous avons constitué une liste de dérivés plus de vingt fois plus abondante que celle que l'on peut extraire d'un grand dictionnaire et nous avons présenté quelques statistiques (encore très rudimentaires) sur la fréquence des dérivés en /kɛsk/ et en /gɛsk/ dans les textes. Ce détour était indispensable pour plusieurs raisons. Les conditions nécessaires à l'apparition des phénomènes de sandhi que l'on a décrits sont trop complexes pour être susceptibles d'apparaître en dehors de circonstances exceptionnelles (combien, par exemple, y a-t-il en français de tétrasyllabes s'achevant par /k/ dont le sens se prête à une dérivation en *-esque* ?). Ces phénomènes sont, dans une certaine mesure, variables (cf. *outré-atlantique* et *outré-atlantiquesque*, *kafkaesque* et *kafkesque*, *titaniquesque* et *titaniqueste*). Les textes, enfin, qui répètent à satiété les configurations faciles, livrent très peu de cas de figure critiques, de ceux où l'intuition hésite. La faible productivité des bases en

vélaire est l'aspect du problème que nos prédécesseurs avaient le mieux perçu. Mais l'utilisation de bases de données lexicales informatisées permet de mieux entrevoir l'échelle de préférence des différents "enchaîneurs" consonantiques devant *-esque*.

Dans ce travail, l'utilisation des outils informatiques a été déterminante. On a vu en particulier qu'un petit outil de recherche automatique des néologismes sur la Toile permet d'amasser en quelques heures des récoltes que plusieurs années de lectures n'auraient pas permis d'engranger. La liste des dérivés en *-esque* récoltés par cette méthode ne donne pas toutes les indications que fournit la liste complète (elle ne comporte par exemple que deux cas de chute de la vélaire finale). Mais seul cet outil a permis de confirmer l'idée que la substitution de *-este* à *-esque* en contexte vélaire n'était pas limitée à l'idiolecte san-antoniesque ou verlainien. D'une façon plus générale, nous entrevoyons désormais la possibilité de construire une morphophonologie expérimentale, dans laquelle les hypothèses pourront être vérifiées ou infirmées par des expériences et des calculs aisément répliquables.

Dans l'état actuel de nos connaissances et de nos moyens, cette morphophonologie peut difficilement être une linguistique de corpus au sens classique du terme (*cf.* Habert & alii 1997). Il serait certes tout à fait légitime de se poser la question de savoir si les phénomènes observés ne seraient pas plus caractéristiques de tel ou tel type de textes ou de discours que d'autres. Mais, encore une fois, le conditionnement phonologique fait intervenir un tel nombre de facteurs qu'on n'a pas trop de l'ensemble ouvert de textes numérisés accessibles pour déterminer ce qui se passe dans chaque cas de figure concevable.

Références :

a. Etudes

- Boersma, P. (1998). "The OCP in functional phonology". Manuscrit [ROA-283-0998].
- Björkman, S. (1984). '*L'incroyable, romanesque, picaresque épisode barbaresque*'. *Etude sur le suffixe français -esque et sur ses équivalents en espagnol, italien et roumain*. Stockholm : Almqvist & Wiksell.
- Corbin, D. (à paraître). *Le lexique construit*. Paris : Armand Colin.
- Dubois, J. (1962). *Etude sur la dérivation suffixale en français moderne et contemporain*. Paris : Larousse.
- Dubois, J. (1969). *Grammaire structurale du français : la phrase et les transformations*. Paris : Larousse.
- Giraud, J. (1957). "Quelques néologismes récents dans la langue du cinéma". *Le Français Moderne* 25, pp. 212-216.
- Giraud, J. (1962). "Sur les suffixes *-esque* et *-ien*". *Le Français moderne* 30, pp. 115-118.
- Goldsmith, J. (1976). *Autosegmental Phonology*. Ph. D., MIT.
- Grefenstette, G. (1999). "The WWW as a Resource for Example-Based MT Tasks". *Proceedings of the ASLIB conference, London*.
- Grammont, Maurice (1895). *La dissimilation consonantique dans les langues indo-européennes et dans les langues romanes*. Dijon : Imprimerie Darantière.
- Grammont, Maurice (1971 [1933]). *Traité de phonétique*. Paris : Delagrave.
- Habert, B., A. Nazarenko & A. Salem (1997). *Les linguistiques de corpus*. Paris : Armand Colin & Masson.
- Hathout, N. & L. Tanguy (2002). "Webaffix : Discovering Morphological Links on the WWW". *LREC 2002, Third International Conference on Language Resources and Evaluation, Las Palmas 29th, 30th & 31st May 2002, Proceedings*, vol. V, pp. 1799-1804.
- Huguet, E. (1925), *Dictionnaire de la langue française du seizième siècle*. Paris: E. Champion, 1925-73.
- Ito, J., & A. Mester (1998). "Markedness and Word Structure : OCP Effects in Japanese". Manuscrit [ROA-255-0498].
- Leben, W. R. (1973). *Suprasegmental phonology*. Ph. D., M.I.T.
- Lignon, S. (2000). *La suffixation en -ien. Aspect sémantiques et phonologiques*. Thèse de doctorat, Toulouse.
- Marouzeau, J. (1958). "Note sur la valeur du suffixe *-esque*". *Le Français Moderne* 26, pp. 1-2.
- McCarthy, J.J. (1986). "OCP Effects : Gemination and Antigemination". *Linguistic Inquiry* 17-2, pp. 207-263.
- McCarthy, J.J. (1994). "The phonetics and phonology of Semitic Pharyngeals". In P. Keating (ed.), *Papers in laboratory phonology III*, Cambridge : Cambridge University Press, pp. 191-283.
- McCarthy, J.J., & A. Prince (1995). "Faithfulness and Reduplicative Identity". In J. Beckman, L. Walsh Dickey & S. Urbanczik (eds.), *University of Massachusetts Occasional Papers* 18, pp. 249-384.
- Malkiel, Y. (1972). "The pan-european suffix *-esco*, *-esque* in stratigraphic projection". In A. Valdman (ed.), *Papers in linguistics and phonetics to the memory of Pierre Delattre*, La Haye-Paris : Mouton, pp.357-387.
- Myers, S. (1997). "OCP Effects in Optimality Theory". *Natural Language and Linguistic Theory* 15, pp. 847-892.

- Nyrop, K. (1908). *Grammaire historique de la langue française*. Tome Troisième : *Formation des mots*. Copenhague: Gyldendalske boghandel, Nordisk forlag.
- Pichon, E. (1940). "Attache d'un suffixe à un complexe". *Le Français moderne* 8, pp. 27-23.
- Pichon, E. (1942). *Les principes de la suffixation en français*. Paris : Editions d'Artrey.
- Plénat, M. (1996). "De l'interaction des contraintes. Une étude de cas". In J. Durand & B. Laks (eds.), *Current Trends in Phonology : Models and Methods*, ESRI, University of Salford, Salford, pp. 585-615.
- Plénat, M. (1997). "Analyse morpho-phonologique d'un corpus d'adjectifs dérivés en *-esque*". *Journal of French Language Studies* 7, pp. 163-179.
- Plénat, M. (2000). "Quelques thèmes de recherche actuels en morphophonologie française". *Cahiers de lexicologie* 77, pp. 27-62.
- Plénat, M. (à paraître). "JEAN-LOUIS FOSSAT : FOSSATISSIME. Note sur la morphophonologie des dérivés en *-issime*". A paraître dans les *Cahiers d'Etudes Romanes (CERCLiD)*.
- Tanguy, L., & N. Hathout (2002). "Webaffix : un outil d'acquisition morphologique dérivationnelle à partir du Web". *Actes de la conférence TALN 2002, Nancy, juin 2002*.
- Walsh, T.J. (1980). "Two Contrastable Approaches to Suffixal Derivation : The Case of Romance *-esco / -esque*". *Romance Philology* XXXIII, 4, pp. 489-496.
- Zwanenburg, W. (1975). "Le suffixe *-esque* en français". In A. Dees, A. Kibedy Varga & R. Stuip (eds.), *Mélanges de linguistique et de littérature offerts à Lein Geshiere*, Amsterdam : Rodopi, pp. 209-237.
- Yip, M. (1988). "The Obligatory Contour Principle and Phonological Rules : A Loss of Identity". *Linguistic Inquiry* 19-1, pp. 65-100.

b. Données

- Bornéo* = *Base Ordonnée de Néologismes*, Nancy : INaLF.
- Content, A., Ph. Mousty & M. Radeau (1990). "*Brulex* : une base de données informatisée pour le français écrit et parlé". *L'Année psychologique* 90, pp. 551-555.
- Dubois, J. & alii (1966). *Dictionnaire du français contemporain*. Paris : Larousse.
- L'Express*. *Collection 1993*. CDROM. Paris : Infoprint, 1995.
- Frantext* = *Base textuelle FRANTEXT*, Nancy : INaLF.
- Le Grand Robert électronique : disque optique compact CD-ROM : outil d'aide à la rédaction sur la base du Grand Robert de la langue française*. Paris : Dictionnaires Le Robert, 1994.
- Libération. Les archives 1995-1999*. Paris : Libération, CEDROM-SNI.
- Martinon, Ph. (1962). *Dictionnaire des rimes françaises*, édition revue et complétée par R. Lacroix de Lisle. Paris : Larousse.
- Le Monde sur CD-ROM*. 1987-89 (et 1990-92, 1993-1994, 1^{er} janvier 1995 – 30 septembre 1996). Paris : Le Monde, CEDROM-SNI.
- Le Monde diplomatique, novembre 1989 à septembre 1996*. Paris : CEDROM-SNI.
- Pérennou, G., & M. de Calmès (1997). *BDLEX 50000. French lexical database*. Paris : ELDA, 1997.
- Le Point. Les archives intégrales 1995-1999*. Paris : Le Point, CEDROM-SNI
- Robert, P. (1953-1970). *Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*. Paris : Dictionnaires Le Robert.
- Le Robert électronique DMW*. Paris : Le Robert, 1994.
- Le Soir. Toute l'actualité 1994* (et 1995, 1996, 1997). Bruxelles : Le Soir, CEDROM-SNI, 1995 (et 1996, 1997, 1998).
- Le TLF informatisé*. Nancy : ILF.